

Prise en charge 1:1 en réadaptation (dernière mise à jour: 16.12.2025)

Note

En cas de mise en danger de soi ou d'autrui. Effectué par du personnel sous la direction professionnelle d'un infirmier. La prise en charge 1:1 a lieu de manière séparée/à part d'autres prestations. Le patient est pris en charge en présentiel (y compris à travers une vitre ou par écran interposé). La prise en charge 1:1 a lieu pendant au moins 30 minutes d'affilée. La prise en charge 1:1 est additionnée sur un jour calendaire. Le comptage des minutes est indépendant du nombre de personnes qui s'occupent du patient.

Saisie

- au moins 2 heures jusqu'à 8 heures par jour
- plus de 8 heures jusqu'à 16 heures par jour
- plus de 16 heures par jour

Exclusions

Omettre le code - Prise en charge 1:1 de troubles psychiques et psychosomatiques en psychiatrie adulte (94.3D.-)
Omettre le code - Prise en charge 1:1 de troubles psychiques et psychosomatiques et de troubles du comportement en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (94.3E.-)

Les informations se basent sur la CHOP et la circulaire pour les codeuses et codeurs.
Toutes les informations sont sans garantie.